

Spécialité Informatique

Lieu de formation : Strasbourg

Validation : Diplôme reconnu par
la Commission des Titres d'Ingénieur



OBJECTIF DE LA FORMATION

L'ingénieur en Informatique est un spécialiste de la conception, de la réalisation et de la mise en œuvre de systèmes d'informations.

Il sera à même de :

- conduire des projets multidisciplinaires, transversaux aux systèmes d'informations de l'entreprise,
- élaborer des solutions informatiques qui répondent techniquement et économiquement aux besoins de l'entreprise,
- mettre en œuvre une démarche qualité et un audit informatique.

EXEMPLES D'INTERVENTIONS

Production

Mise en œuvre des architectures techniques, conception d'applications.

Informatique

Intégration et déploiement de solutions de développement et de valorisation des systèmes d'informations d'entreprise. Maîtrise de la qualité, de l'organisation et des processus métiers de l'entreprise.

POSTES POSSIBLES

En entreprise ou société de services : ingénieur d'études, ingénieur développement, chef de projet, ingénieur systèmes, ingénieur qualité informatique, auditeur des systèmes d'informations...

PROJETS ET MISSIONS EN ENTREPRISE

1ère année

Développement des aptitudes relationnelles et de travail en groupe (4 semaines minimum)

- Objectifs : mettre l'apprenant en situation réelle de travail en équipe, lui permettant d'éprouver et de développer son savoir-être, ses capacités relationnelles et de communication.

2ème année

Conduite de projet informatique/systèmes d'informations (4 semaines minimum)

- Objectifs : mettre en œuvre certaines connaissances métier pour traiter un problème de l'entreprise en appliquant des outils et méthodologies adaptés.

PROGRAMME

Le programme des enseignements est disponible sur le site Internet de l'ITII Alsace : www.itii-alsace.fr

PUBLIC CONCERNÉ - DURÉE DE FORMATION

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un BTS ou DUT Industriel
- Être âgé de 15 à moins de 30 ans

Capacité d'accueil

24 places

Durée de la formation

3 ans

Diplôme de niveau I

Déroulement de la formation

En 1ère et 2ème années, le rythme des alternances est le suivant : 1 semaine entreprise / 1 semaine école.

La formation en entreprise est réalisée sous la conduite d'un maître d'apprentissage.

En 3ème année, les apprenants se consacrent à la préparation de leur Projet de Fin d'Études qui est un projet de type industriel de 600 heures se déroulant sur le temps de présence en entreprise.